



V I L L E D E
G E N È V E

EXTRAIT DES REGISTRES DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 JANVIER 2009

PR-662

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettre k), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

vu la demande du Département des constructions et des technologies de l'information;

sur proposition du Conseil administratif,

arrête:

Article unique. – De donner un préavis favorable au projet de plan de site «**Cité-Jardin Le Bouchet**», N° 29530, sis sur les communes de Vernier et Genève / Petit-Saconnex.

Certifié conforme :

Le Secrétaire:

Rémy Burri

Le Président:

Thierry Piguet